

1844
Baptême
260

see
pg3

see pg
3
Baptême

10-9^{bre}
clément
mandé
Melançon
et
Céleste
Surette

19-9^{bre}
Bienjamin
mius
et
Léonisse
LeBlanc

l'an mil huit cents quarante quatre, le vingt quatre de ma
est né philoméme Surette fille de Raphaël Surette, et d'Elisab-
bain Son Epouse et a été Baptisé le lendemain elle a eu pour
parrain Cilvin babin, et pour marraine catherine poytier En
foi de quoi nous avons Signé Goudot

l'an mil huit cents quarante quatre le 12 juillet, est
né françois joseph de vaux fils légitime de guilla-
de vaux, et de marie oborte son Epous il a érebaptisé
le deus il a eu pour parrain chrisostome oborte, et
pour marraine anne Elisabhet obrote. En foi de
quoi nous avons Signé Goudot

l'an mil huit cents quarante quatre le dix novb
clement mandé melançon fils légitime m.j. de
jean melançon, et de cécil murat de la paroisse
de S^{te} marie d'une part er de Coéliste Surette fille
d'athanase Surette et de louise D'antremont de cette
paroisse d'autre part de qui nous avons publié les
aux prône de trois messes paroissiales Sans
qu'ils se soit trouvé aucun Empaichement canonique
j'ai Réçu leur consentement mutuel et leur ai
donné la bénédiction nuptiale dans l'Église de
cette paroisse En présence dathanas pierre
Surette et Cylvin poytier Goudot

Clement Mandé Melansan Curé
l'an mil huit cent quarante quatre le dixneuf
novembre, Bienjamin mius fils m.j. damselme
mius, et de Seraphie mius d'une part
et léonisse le blanc fille de Joseph le blanc, et de
Rosalie mius d'autre part. de qui nous avons
publié les bans aux prône de trois messe
paroissiales Sans qu'il sesoit trouvé aucun
Empaichement canonique, et après les avoir
Dispencé d'un double Empaichement de consanguit
au troisieme Egal j'ai Réçu leur